

## Des sites Internet pour stocker ses archives

Bulletins de salaire, relevés de compte, attestations de points accumulés pour la retraite, titres de propriété, contrats, factures, garanties... Le nombre de documents que l'on doit conserver pour faire valoir ses droits ne cesse de s'accroître. Du coup, chaque foyer doit consacrer un espace de plus en plus important pour les stocker à son domicile. Sans compter qu'en cas de sinistre, inondation ou incendie, tous ces précieux papiers risquent de disparaître.

...

Quelques sociétés se sont spécialisées dans l'archivage de données via Internet. Jusqu'à récemment, elles réservaient leurs services aux professionnels, mais de nouveaux acteurs ouvrent désormais des coffres-forts sur Internet et proposent de les mettre à la disposition des particuliers.

...

Il est désormais possible d'ouvrir directement son propre coffre-fort. Depuis plusieurs semaines, **e-coffrefort.fr** a mis sur ligne un service qui permet de conserver "à vie" une copie numérisée de tous les documents papier afin d'en garantir la restitution à tout moment et en tout lieu. Leur transmission aux familles en cas de décès est aussi prévue.

Le dépôt s'effectue soit par télécopie, soit par l'intermédiaire d'un logiciel spécifique qui permet en un seul clic de piloter un scanner pour numériser les documents et les transférer. L'opération s'effectue par courrier postal ou par téléchargement pour des fichiers ou photos déjà numérisés.

Les documents - qui ont valeurs probantes - sont alors datés et "scellés" électroniquement afin de garantir qu'ils n'ont pas été modifiés par la suite. Les données peuvent être classées dans des dossiers créés par l'utilisateur. Un moteur de recherche permet d'accéder aux documents et un système d'alarmes par e-mail peut rappeler les échéances importantes comme la fin de période de garantie ou la date limite de validité de documents.

L'adhésion au service est facturée 3 euros par mois, et la consultation - illimitée - des documents s'effectue gratuitement en ligne à l'aide de l'identifiant du coffre et du code confidentiel choisis par le titulaire.

...

Joël Morio